

[Text]

As I understand it, some companies have been able to pick up these factory trawlers for almost nothing. I have read that trawlers that would cost \$25 million or \$30 million have been sold for \$6 million or \$7 million. What is happening in that regard? Is there no place for those people to fish?

Mr. McGrath: There is no place for them to fish. You have to remember that before we extended control over our 200-mile economic zone, which included 2J, 3K, and 3L, which are the so-called northern cod stocks, that was the scene of most of the foreign factory freezer trawler activity. Indeed, these FFTs were designed to fish off Greenland and off northeastern Newfoundland, and they just about destroyed that fishery's resource. By the time we took control of it, they were taking over half a million tons of fish off the Hamilton Bank every year. That left a large fleet of foreign factory freezer trawlers with no place to fish, most of them being out of Germany. That is why some are available today.

However, I think the point has been exaggerated. I believe there may be one or two available for one-third or one-quarter of their market value, and it may even be only one; I do not know.

Senator Thériault: I know that three were allowed to be licensed. To my own personal knowledge, only one will be taken up, and, from what I read, the other two may not be taken up for a number of years. I recently read a statement from someone who purports to be from one of the big fishery product companies in Newfoundland, indicating that that company has no interest in taking up one of these licences.

Do you believe, Mr. McGrath, given our Newfoundland and Nova Scotia context, that our fishermen, and especially our plant workers, are ready to take up employment on these ships?

Mr. McGrath: That is a question that is yet to be answered. I am not so sure I would want to spend a couple of months out there tossing around. It is one thing to stand on a cold cement floor filleting fish, and it is another to stand on a moving deck in the northwest Atlantic in a gale. However, I suppose, if the money was good, it would not be a problem.

I have to say to you, however, that I am not entirely sold on the technology, which is old technology. I do not think we need it for groundfish. I think we can land groundfish of a quality equal to that the groundfish that is frozen and processed at sea. I think, probably, the technology is useful to us in terms of certain species that lend themselves to quick freezing and processing at sea. Individually quick-frozen redfish is an example of one type. Also, some of the underutilized species lend themselves to quick freezing at sea.

However, the question is: How can you deny a licence to a Canadian company for one FFT licence when you are licensing 80 foreign FFTs?

Senator Thériault: Two wrongs do not make a right.

[Traduction]

Si je ne m'abuse, certaines sociétés ont pu acheter ces chalutiers-usines pour presque rien. J'ai lu que des chalutiers, qui coûtent 25 ou 30 millions, ont été vendus pour 6 ou 7 millions. Qu'arrive-t-il à cet égard? N'y a-t-il aucune place où ils peuvent pêcher?

M. McGrath: Il n'y a aucune place où ils peuvent pêcher. Vous devez vous rappeler qu'avant que nous étendions notre contrôle à la zone économique des 200 milles, qui comprend 2J, 3K et 3L, soit ce qu'on appelle les stocks de morue du Nord, c'était là que naviguaient la plupart des chalutiers usines-congérateurs étrangers. En fait, ces chalutiers ont été conçus pour la pêche au large du Groënland et du nord-est de Terre-Neuve et ils y ont pratiquement détruit la ressource. Quand nous avons exercé notre contrôle, ils prenaient chaque année plus d'un demi million de tonnes de poisson au large de Hamilton. C'est ainsi qu'une importante flotte de chalutiers usines-congérateurs étrangers se sont retrouvés sans endroit où pêcher, la plupart étant d'Allemagne. C'est pourquoi il y en a à vendre aujourd'hui.

Mais on a exagéré cette question. Je crois qu'il y en a un ou deux à vendre pour le tiers ou le quart de leur valeur marchande, et il y en a même peut-être un seul; je ne sais pas.

Le sénateur Thériault: Je sais qu'ils ont pu obtenir un permis. À ma connaissance, un seul sera acheté et d'après ce que j'ai lu, les deux autres ne pourront l'être avant un certain nombre d'années. J'ai récemment lu une déclaration d'un représentant d'une des plus grandes sociétés de produits de la pêche de Terre-Neuve et selon lequel cette société n'a aucun intérêt à acquérir l'un de ces permis.

Dans le contexte de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse, croyez-vous, monsieur McGrath, que les pêcheurs et notamment les travailleurs d'usines sont prêts à occuper un poste sur ces navires?

M. McGrath: On n'a pas encore répondu à cette question. Je ne suis pas sûr que je voudrais passer deux mois à me faire balloter. C'est une chose que de découper du poisson en filets les deux pieds bien à plat sur un plancher de ciment, mais c'en est une autre de se tenir sur le pont dans le nord-ouest de l'Atlantique au cours d'une tempête. Mais je suppose que s'il y a de l'argent à faire, ce ne serait pas un problème.

Toutefois, je dois vous dire que je ne suis pas totalement convaincu de la valeur de la technologie déjà appliquée. Je ne pense pas qu'on en ait besoin pour le poisson de fond. Nous pouvons décharger du poisson de fond qui soit de qualité comparable à celui qui est congelé et conditionné en mer. La technologie est probablement utile pour certaines espèces qui se prêtent bien à la surgélation et au conditionnement en mer. Le saumon surgelé individuellement en est un exemple. De même, certaines espèces sous-utilisées se prêtent à la surgélation en mer.

Mais peut-on refuser un permis d'exploitation de chalutiers-usines à une société canadienne alors qu'on en accorde à 80 étrangers?

Le sénateur Thériault: L'un n'est pas mieux que l'autre.